

ANNUAIRE
DE L'EHESS

Annuaire de l'EHESS

Comptes rendus des cours et conférences

2013

Annuaire 2011-2012

Histoire des minorités migrantes en Europe

Henriette Asséo



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21757>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2013

Pagination : 206-208

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Henriette Asséo, « Histoire des minorités migrantes en Europe », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2013, mis en ligne le 16 juillet 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21757>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Histoire des minorités migrantes en Europe

Henriette Asséo

Henriette Asséo, *professeur agrégée*

Histoire et historiographie des Tsiganes d'Europe

- 1 Pendant ses onze années d'existence, le séminaire a contribué à constituer le champ de l'histoire académique des Tsiganes de l'Ancien Régime aux périodes contemporaines par la mobilisation des archives, de la documentation écrite et par le comparatisme. Pour cette dernière année, nous avons voulu dresser le bilan des acquis historiographiques et poser les questions qu'il conviendrait de développer. La découverte de la profusion des sources d'archives, pas seulement françaises, a permis de restaurer des ancrages nationaux et régionaux pluriséculaires. Les prolongements de la réflexion sur le cosmopolitisme et la circulation ont enrichi la proposition initiale du « *principe de circulation européen* ». Enfin l'historiographie de la Seconde Guerre mondiale est parvenue à maturité. Nous pouvons à présent plaider pour le développement d'une histoire « normale » de la formation et des mutations de l'affiliation sociohistorique bohémienne.
- 2 L'appropriation historique fondée sur une approche polycentrique des sources met en cause la pertinence des modélisations anthropologiques dominantes, exclusivement appuyées sur l'observation contemporaine et déconnectée de l'ancrage du passé. En d'autres termes, nous postulons que l'inscription historique constitue le socle des systèmes anthropologiques observables et non l'inverse ; l'observateur des manières d'être, prétendument données comme « romani » de toute éternité, devrait avoir à l'esprit la nécessité de maîtriser l'historiographie, non pas des Tsiganes – ceci ne sert pas à grand-chose –, mais de régimes de contextualisation, différents selon l'ancienneté de l'éclairage recherché et qui éclairent *hic* et *nunc* les formes sociales, l'inscription généalogique, les compromis culturels, le régime visuel, le localisme et bien d'autres

données. Pour les périodes les plus anciennes, les acquis les plus neufs de la recherche ont mis en lumière, grâce aux archives de Venise, les relations entre la matrice historique grecque médiévale et des systèmes familiaux appartenant à l'*European pattern*. Une meilleure compréhension des ancrages sociohistoriques a permis de revisiter les sources de la représentation. En associant généalogie et morphologie culturelle dans un cadre résolument conjoncturel comme celui qui relie, entre 1540 et 1680, l'âge d'or des compagnies de Bohémiens ou Égyptiens et le moment égyptien de la culture de cour, nous avons pu participer à la redécouverte artistique conduite par le commissaire de l'exposition Sylvain Amie, directeur des musées de Rouen dans l'exposition *Bohèmes de Léonard de Vinci à Picasso* au Grand Palais.

- 3 Nous avons pu montrer qu'une affiliation sociohistorique stable appartient à la formation même des sociétés européennes depuis l'époque moderne. Elle fut essentiellement citadine et n'a rien à voir avec une prétendue mobilité ontologique. D'ailleurs sur la longue durée siècle, des études sociales alliant les méthodes de l'histoire du droit, de la micro-histoire et de l'histoire démographique et sociale attestent du caractère durable des nationalisations territoriales. On peut aussi prouver en changeant la focale que tout élément de présentation de soi, de correspondance, d'entretiens avec des érudits ou avec des journalistes, ou encore avec des agents d'administrations de pays et de langues diverses, toute transcription écrite (lettres envoyées et reçues) de la langue romani forment un ensemble scripturaire dont la valeur informative a été grandement sous-estimée. À ce titre, avec l'aide de Katy Hooper directrice des Special collections & archives de la Sydney Jones Library de l'Université de Liverpool, nous avons entrepris le dépouillement systématique des archives des Gypsy collections 1860-1998.
- 4 Nous pouvons alors étayer plus solidement le refus théorique de penser la surdétermination des formes sociales romani par l'imposition du Politique. Le principe de la discontinuité n'autorise aucun coup de force qui poserait comme un archétype transhistorique le conflit entre l'État et les Bohémiens. Le *labelling* ne porte pas sur des individus à l'identité incertaine mais sur des familles à la stabilité généalogique prouvée. Le paradoxe est ainsi posé : la recherche de la *genealogic proof* par les enquêteurs repose sur la certitude que les mondes tsiganes disposent d'une compétence d'autonomie anthropologique historiquement déterminée. Ainsi dans les recensements effectués entre 1890 et 1930 dans tous les pays européens la qualification de « tsigane » dépend du mode d'intégration nationale. Si les documents laissent dans l'ombre nombre de personnes qui n'ont pas jugé utile de se déclarer, ils ne se focalisent pas pour autant exclusivement sur la partie visible que l'on retient trop souvent : celle des Bohémiens ambulants qui ne constitue qu'une minorité. Les grandes enquêtes à la fois savantes et administratives du début du XX^e siècle complète le tableau. Nous avons exhumé l'abondant matériel conservé à la bibliothèque nationale de Suède laissé par Arthur Thesleff qui dirigea en 1910 le rapport du comité d'enquête sur la situation des Tsiganes en Europe commandé au parlement de Finlande par l'Empereur de Russie.
- 5 Des prolongements plus contemporains ont été proposés par Celia Donert (Zentrum für Zeithistorische Forschung, ZZF), invitée par l'EHESS (CRIA), Elle a apporté un éclairage nouveau sur la *Ciganska Politika*. En prenant pour cadre la reconstitution de la Tchécoslovaquie dans l'immédiat après-guerre, elle montre que la nature de la réunification politique de 1945 explique la gestion idéologique de l'abondante main-d'œuvre agraire dite « d'origine tsigane ». Les Rom de Slovaquie formaient alors 8 % de

la population de l'ancien État slovaque ; ceux de Bohême-Moravie avaient été exterminés par les Allemands. La lutte contre la prétendue « grande errance des Tsiganes de Slovaquie » fournit une combinatoire idéologique pérenne. La qualification juridique de « nomade » imposé en 1947 associe la dénonciation du « parasitisme » au « cosmopolitisme », ce couple sémantique est opposé à « sécurité » et « autochtonie ». Le modèle tchèque est appliqué dans tous les États du Kominform. Peu importe qu'il ne corresponde à aucune réalité ethnique, – les Tsiganes de l'Est n'ayant jamais été ambulants –, les institutions européennes reprendront, mot pour mot, à partir des années 1980, l'argumentaire communiste.

- 6 Avant de quitter mes fonctions à l'EHESS, je voudrais remercier l'institution et mes collègues qui m'ont accueilli avec générosité il y a douze ans, m'offrant la possibilité de construire un nouvel objet d'histoire parvenu depuis à maturité académique. J'ai toujours « respiré à l'aise » (Marc-Bloch) dans cette belle maison. De 2012 à 2015 je vais assurer à la MSH la coordination scientifique française du programme européen FP7 SSH *The immigration of Romanian Roma to Western Europe : Causes, effects, and future engagement strategies (MigRom12)*.

Publication

- « Histoire des Bohémiens et tsiganes en Europe », dans *Bohèmes De Léonard de Vinci à Picasso, catalogue de l'exposition*, Réunion des Musées nationaux-Grand Palais, commissaire Sylvain Amic, Paris, RMN, 2012, p. 26-35.
-

INDEX

Thèmes : Histoire, Histoire et civilisations de l'Europe